

Les orientations stratégiques 2025-2029



Renforcer notre Réseau

L'UDAF s'engage à **renforcer les liens** entre les associations familiales, les représentants familiaux, les salariés, les partenaires institutionnels et les acteurs locaux. Cette dynamique collaborative vise à **favoriser les synergies**, à partager les bonnes pratiques et à mutualiser les ressources, afin de découpler l'impact de nos actions au service des familles. Dans cette optique, nous poursuivons notre engagement actif au sein du réseau UDAF-URAF-UNAF, en participant aux échanges, projets communs et réflexions stratégiques, tout en apportant notre expertise locale. En développant une culture de collaboration et de coopération, cette orientation vise à **construire un réseau fort et solidaire**, capable d'apporter des réponses adaptées et coordonnées aux besoins des familles et de favoriser l'innovation sociale.



Réaffirmer la représentation familiale

L'UDAF renforce son rôle de **porte-parole de toutes les familles** auprès des pouvoirs publics et des instances locales, en affirmant son engagement à défendre leurs droits et leurs intérêts. Pour intensifier cette mission, nous travaillerons à **accueillir de nouveaux représentants familiaux** et à **améliorer leur accompagnement**, en leur proposant des outils, des formations et un soutien régulier afin qu'ils puissent porter des positions claires et argumentées au sein des différentes instances de concertation. Cette orientation vise à **mieux faire entendre la voix des familles**, à répondre à leurs besoins et préoccupations, et à renforcer notre influence locale pour construire des politiques publiques toujours plus adaptées et inclusives.



Fonder sur les valeurs humaines de l'UDAF, un environnement professionnel attractif

L'UDAF affirme son ambition de construire un environnement professionnel attractif, cohérent avec ses engagements et ses missions au service des familles. L'UDAF s'engage à **valoriser ses collaborateurs et son action** pour renforcer son attractivité en tant qu'employeur, en mettant en avant ses valeurs humaines, l'attention portée à ses usagers, son engagement sociétal, la qualité de vie au travail. Cette démarche repose sur trois axes :

- **Sensibiliser les administrateurs** à leur rôle d'employeurs, pour garantir une gouvernance alignée sur les valeurs de l'UDAF ;
- **Fidéliser les équipes** en favorisant le bien-être au travail, la reconnaissance et l'épanouissement professionnel ;
- **Attirer de nouveaux professionnels** en valorisant notre mission d'utilité sociale et une culture bienveillante et inclusive.



S'inscrire dans une démarche RSO

L'UDAF s'engage à structurer et animer une gouvernance responsable et à promouvoir la **Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)** au cœur de ses actions et relations partenariales. Cette démarche repose sur plusieurs axes :

- **Favoriser le bien-être des salariés** en développant une culture RSO partagée, où qualité de vie au travail, écoute et valorisation des initiatives sont des priorités ;
- **Agir pour l'environnement**, en adoptant des pratiques écoresponsables et en intégrant des actions concrètes de réduction de notre empreinte écologique ;
- **Rayonner au sein des relations partenariales**, en encourageant nos partenaires à s'engager à nos côtés dans une dynamique RSO partagée.

Notre projet d'investir dans un nouveau bâtiment fonctionnel et durable incarne pleinement ces engagements. Ce nouvel espace devra répondre aux besoins de nos associations, professionnels et partenaires tout en garantissant l'accessibilité, la sobriété énergétique et des pratiques écoresponsables.



Face aux évolutions sociétales et aux besoins croissants des familles, l'UDAF adapte son action pour rester un acteur engagé et influent de la protection et du soutien aux familles. Les orientations stratégiques 2025-2029, fondées sur nos valeurs, visent à proposer des réponses adaptées, améliorer nos dispositifs et encourager une dynamique collective innovante. Elles guideront notre engagement au service des familles.



18, avenue Georges et Valentin Lemoine – 87000 Limoges
☎ 05 55 10 53 60 – udaf87@udaf87.asso.fr

udaf87.fr



terre-lune

Le projet associatif 2025-2029

Union Départementale des Associations Familiales de la Haute-Vienne



Le mot du président

Chers membres, partenaires et acteurs du territoire,

L’Union Départementale des Associations Familiales de la Haute-Vienne (UDAF 87), acteur central de la solidarité familiale, aborde le projet associatif 2025-2029 avec un engagement renouvelé pour répondre aux besoins croissants des familles, notamment les plus vulnérables. Notre mission de représentation, d’accompagnement et de gestion de services familiaux reste plus que jamais d’actualité, mais les défis évoluent. Nous devons donc nous adapter pour rester pertinents et réactifs. Ce projet est le fruit d’une réflexion collective visant à adapter nos services, renforcer nos partenariats et répondre avec pertinence aux enjeux de précarité, de protection de l’enfance, de gestion budgétaire et de soutien à l’autonomie. Nous continuerons à offrir des solutions concrètes, tout en restant fidèles à nos valeurs de solidarité, respect et proximité.

L’UDAF 87 continuera de défendre les droits des familles, d’améliorer leur quotidien et de travailler pour une société plus inclusive et solidaire. Votre soutien et votre engagement seront essentiels pour faire de ce projet une réalité.

Merci pour votre engagement et votre confiance.



Dominique le Bail
Président de l’UDAF 87

Les missions de l’Udaf

Depuis novembre 1945, l’UDAF a pour mission de défendre les intérêts de toutes les familles dans plusieurs domaines. Ces missions, officiellement inscrites dans le Code de l’Action Sociale et des Familles (article L.211-3) depuis le 6 janvier 1975, couvrent plusieurs champs d’intervention essentiels pour la protection et la promotion des familles.

DONNER AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS*

L’UDAF est consultée pour donner son avis sur les projets de lois ou de règlements ayant un impact sur les familles, et pour proposer des actions qui répondent aux besoins spécifiques des familles.

REPRÉSENTER LES FAMILLES AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS*

Elle assure la représentation des familles dans les instances publiques et les décisions concernant les politiques familiales, sociales et économiques.

GÉRER DES SERVICES D’INTÉRÊT FAMILIAL

L’UDAF gère des services que les Pouvoirs Publics lui confient, dans le domaine de la protection juridique des majeurs, du logement, de l’accompagnement social et de la gestion budgétaire, pour améliorer les conditions de vie des familles.

ESTER EN JUSTICE

L’UDAF peut agir en justice pour défendre les droits des familles, que ce soit en tant que représentant légal ou dans le cadre de procédures judiciaires visant à protéger les intérêts familiaux.

* Pouvoirs Publics : à l’échelle départementale, les parlementaires, les services déconcentrés de l’Etat (Préfecture), le Conseil départemental, les communes et intercommunalités.



La présentation des services

L’UDAF 87 propose une variété de services d’intérêt général destinés à accompagner les familles et les personnes en situation de vulnérabilité, sur l’ensemble du département. Ces services sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques des publics, en mettant l’accent sur un suivi personnalisé et adapté. L’objectif principal de l’UDAF 87 est d’accompagner les familles et de soutenir l’autonomie des personnes, de favoriser l’accès à leurs droits et de les aider à s’inscrire pleinement dans la société. Chaque action est guidée par un souci constant de respect, de dignité et de solidarité.

Service Action Générale et Pôle Parentalité

Le pôle Action Générale - Parentalité coordonne les actions institutionnelles en faveur des familles et contribue au bon fonctionnement administratif, matériel et statutaire de l’UDAF. Il développe des outils de communication pour renforcer la visibilité des projets associatifs.

En soutien à la parentalité, il propose des actions telles que des ateliers et cafés des parents pour accompagner les familles dans leur rôle éducatif. Le pôle valorise également l’éducation et l’accès à la culture grâce à des initiatives comme Lire et faire lire et Lire Ensemble, Lectures de citoyens, ou encore Les Petits Enquêteurs de la Laïcité.

Son action s’inscrit dans une dynamique de partenariat local, au service du bien-être et de l’épanouissement des familles. Ces services partagent un objectif commun : soutenir les familles dans leur rôle social et éducatif, en leur offrant des outils, des conseils et un accompagnement sur mesure pour favoriser leur autonomie et améliorer leurs conditions de vie.



Pôle Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Le pôle MJPM de l’UDAF 87 accompagne les personnes vulnérables sous mesure de protection judiciaire en veillant à la préservation de leurs droits et à leur autonomie. Ce service intervient dans le cadre des mesures de tutelle, de curatelle, de MAJ et de sauvegarde de justice, en offrant un accompagnement personnalisé et adapté à chaque situation.

Les missions du pôle MJPM, portent sur les biens et la personne, et comprennent entre autres la gestion administrative et financière, l’accompagnement social et médico-social, la préservation des droits et de la dignité des personnes protégées, tout en favorisant leur participation à la vie sociale et civile dans la mesure de leurs capacités. Le service MJPM assure également l’Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF), en fournissant aux tuteurs familiaux des informations juridiques, pratiques et un accompagnement personnalisé pour les aider dans leurs fonctions de gestion et d’accompagnement des majeurs protégés.

Le pôle MJPM de l’UDAF 87 travaille en étroite collaboration avec les juges des tutelles, les établissements de santé, les familles et les partenaires sociaux pour assurer un suivi optimal des mesures de protection, dans le respect des principes juridiques et des besoins de chaque individu.



Pôle Protection de l’Enfance

Le Pôle Protection de l’Enfance de l’UDAF 87 intervient auprès des familles et des enfants en situation de vulnérabilité pour garantir leur sécurité, leur bien-être et leur développement. Il repose notamment sur le dispositif des MJAGBF (Mesures Judiciaires d’Assistance à la Gestion du Budget Familial). Cette mesure ordonnée par le juge des enfants, vise à protéger l’enfant en sécurisant les ressources de la famille et à garantir la satisfaction des besoins fondamentaux (logement, alimentation, éducation) grâce à une gestion budgétaire adaptée et à un accompagnement éducatif renforcé.

En partenariat avec les institutions judiciaires et les acteurs sociaux locaux, le Pôle Protection de l’Enfance s’inscrit dans une démarche globale de soutien aux familles en difficulté, contribuant à la préservation du lien familial et à la protection des droits des enfants.



Pôle Logement

Le Pôle Logement de l’UDAF 87 accompagne les personnes en situation de précarité et souffrant de troubles psychiques en proposant des solutions d’hébergement adaptées et sécurisantes, favorisant leur autonomie et leur inclusion sociale.

Ce pôle regroupe plusieurs dispositifs : • Dispositif Familles Gouvernantes : Un dispositif de colocation solidaire destiné aux personnes souffrant de troubles psychiques, offrant un cadre de vie sécurisant et structurant. Ce modèle favorise l’entraide entre colocataires tout en assurant un accompagnement socio-éducatif pour faciliter la gestion du quotidien et la réinsertion sociale. • Résidences Accueil : Deux résidences situées à Bellac et Saint-Junien, proposant des logements autonomes dans un environnement collectif. Ces résidences accueillent des personnes souffrant de troubles psychiques, leur permettant de vivre dans un cadre stable et inclusif tout en bénéficiant d’un accompagnement et renforcer les liens sociaux.

En lien avec les acteurs sociaux et sanitaires locaux, le Pôle Logement s’inscrit dans une démarche globale d’accompagnement et de lutte contre l’exclusion, en facilitant l’accès à un habitat durable pour les publics les plus vulnérables.

Pôle Consommation Budget

Le Pôle Consommation Budget de l’UDAF 87 accompagne les familles et les personnes dans la gestion budgétaire, la prévention du surendettement et la lutte contre la précarité économique grâce notamment à ses Points Conseil Budget (PCB). Ce service gratuit, confidentiel et personnalisé aide à mieux gérer son budget, anticiper les difficultés financières et retrouver une stabilité économique durable. Lors de cet accompagnement, une étude sur la possibilité de souscrire à un Microcrédit Personnel peut également être réalisée afin de financer des projets favorisant l’insertion sociale et professionnelle (mobilité, logement, formation, etc.).

En lien avec les acteurs sociaux et financiers locaux, le pôle œuvre également à l’éducation financière et à l’inclusion sociale durable des familles du territoire, contribuant ainsi à leur autonomie économique.

Nos valeurs

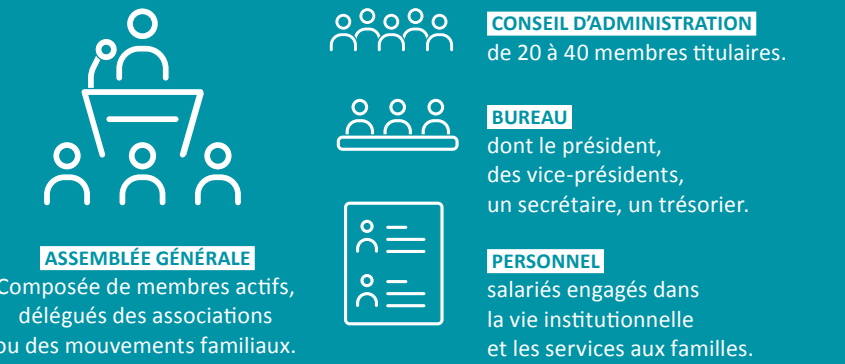
À l’UDAF 87, nous plaçons le respect, la solidarité et l’écoute au cœur de notre action. Ces valeurs fondamentales orientent notre accompagnement des familles et notre travail avec nos partenaires. Nous agissons avec confiance, entraide et bienveillance, en privilégiant le pluralisme, le partage et l’altruisme dans toutes nos démarches.

Notre engagement se caractérise par un professionnalisme respectueux de la réalité des situations et des relations sincères, toujours guidées par la recherche du bien-être et de l’autonomie des personnes.



Notre gouvernance

La gouvernance de l’UDAF 87 repose sur un fonctionnement démocratique et participatif, où chaque acteur, qu’il soit bénévole, membre du conseil d’administration ou salarié, contribue activement à la définition et à la mise en œuvre des projets. Elle assure une gestion transparente, collégiale et responsable, en cohérence avec nos valeurs fondamentales et les objectifs stratégiques de l’association.



Notre réseau

